

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DONS

EN ENVIRONNEMENT



Demande de dons en environnement

FNEEQ-CSN

Résumé de la politique de dons en environnement

Une nouvelle politique de dons en environnement a été adoptée lors du conseil fédéral de décembre 2016. Nous vous invitons à consulter **la politique de dons en environnement** pour savoir si votre projet est éligible à recevoir un don sur le site internet de la FNEEQ

<http://fneeq.qc.ca/fr/presentation-du-comite-environnement/>.

Le budget de dons en environnement provient des mesures adoptées par les instances de la fédération visant à favoriser le co-voiturage et à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la tenue des instances de la fédération.

Axes d'intervention

1- Projet compensation

33 % des dons en environnement sont réservés pour la compensation ou la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux instances tenues par la fédération;

2- Projets locaux

33 % des dons en environnement sont réservés pour des projets locaux d'éducation ou de protection en environnement organisés ou parrainés par un syndicat membre de la fédération;

3- Projets fédéraux

33 % des dons en environnement sont réservés pour des activités ou projets d'éducation ou de protection en environnement organisés ou parrainés par le comité environnement de la fédération.

Formulaire de demande de dons en environnement

Section I

PROJET LOCAUX

Nom du syndicat demandeur :

Si un organisme est impliqué dans le projet parrainé par le syndicat, veuillez indiquer son nom :

PROJETS FÉDÉRAUX

Nom de l'organisme demandeur :

Section II

a) Description de l'organisme (vision, mandat, etc.), s'il y a lieu :

b) L'organisme doit répondre aux critères suivants :

- | | | | |
|----|---|-----|-----|
| 1. | qui ne sont pas en partenariats avec des entreprises avec des obligations légales qui doivent déjà compenser leur empreinte écologique; | oui | non |
| 2. | et dont les activités s'accordent avec les principes prévus aux statuts et règlements de la FNEEQ-CSN, ainsi que la déclaration de principes de la CSN. | oui | non |

[Statuts et règlements de la FNEEQ](#)

[Déclaration de principes de la CSN](#)

c) Titre du projet

d) Dates du projet et sa durée

- e) Le projet doit répondre à un ou des critères suivants :
1. qui favorisent les projets locaux et l'implication des communautés (projets socio-environnementaux), permettant l'autonomisation et le pouvoir d'agir des communautés via la mise en place de systèmes de production durables
 2. qui favorisent des projets durables générant des impacts environnementaux, économiques et sociaux positifs
 3. qui favorisent la diversité des partenaires et des projets.

f) Personne(s) responsable(s) du projet

g) Coordonnées

Adresse postale

Adresse courriel

Site Web

h) Description du projet (détailler les activités prévues)

i) Nombre de participantes et de participants impliqués dans le projet

j) Les retombées prévues

k) Les prévisions budgétaires prévues (incluant le montant demandé à la FNEEQ) à annexer à ce formulaire.

Si votre demande est acceptée, vous devez également vous engager à produire un court rapport à la suite du projet et nous le faire parvenir.

SVP, retournez le formulaire rempli à l'adresse suivante : ariane.bilodeau@csn.qc.ca.

Bonne chance !

Le comité environnement de la FNEEQ